

Informations de base	
<p>2022/2727(DEA)</p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Détails techniques des exigences de contrôles a posteriori et des exigences d'attribution des profits et pertes imposées par les articles 325 novinquagies et 325 sexagies du règlement sur les exigences de fonds propres</p> <p>Complétant 2011/0202(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière</p>	<p>Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur</p>

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
14/06/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)03800	
14/06/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3.0 mois		
22/06/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/09/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		